

**ARRÊTÉ N° ARR\_2024\_0417\_DELEG SIGN\_PDS DTS**

Portant délégations de signature au sein de la Direction des Territoires  
Pôle des Solidarités

Abroge les arrêtés n° ARR\_2023\_1176 et n° ARR\_2023\_0804

Service : SCAP

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU l'article L 3221-3 alinéa 4 du Code général des Collectivités territoriales qui autorise le Président du Conseil départemental, sous sa surveillance et sa responsabilité, à donner délégation de signature en toute matière,
- VU l'article L 3122-2 du Code général des Collectivités territoriales selon lequel en cas de vacance du siège du Président pour quelque cause que ce soit, les fonctions de président sont provisoirement exercées par un vice-président, dans l'ordre des nominations et, à défaut, par un conseiller départemental désigné par le conseil,
- VU la délibération n° CD\_2023\_038\_Délégations de compétences du Conseil départemental au Président du 29 septembre 2023,
- VU la démission du Président du Conseil départemental, Monsieur Clément PERNOT, en date du 20/04/2024,
- VU l'intérim exercé par le 1<sup>er</sup> Vice-président, Monsieur Franck DAVID, en tant que Président du Conseil départemental du Jura, à compter du 21/04/2024,
- VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à Madame la Directrice Générale des Services du Département.

CONSIDÉRANT les fonctions exercées par chacun des délégataires mentionnés ci-après,

## ARRÊTE

ARTICLE 1 Délégation de signature est donnée, chacun en ce qui le concerne dans l'exercice de ses fonctions et dans les conditions figurant au tableau annexé à :

- **I.** **Jean-Charles MARTEL**, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle des Solidarités
- **II.** Directeur des Territoires
- **III.** **Christine CHALANDARD**, Adjointe à la Directrice Enfance Famille
- **IV.** Directrice Enfance Famille
- **V.** **Patricia JEUNET**, Cheffe du Service Insertion Action Sociale
- **VI.** **Olivier LAGRANGE**, Responsable Délégation Territoriale des Solidarités, Champagne  
**Mégane MOREY**, Responsable Délégation Territoriale des Solidarités, Dole  
**Xavier SAGET**, Responsable Délégation Territoriale des Solidarités, Lons-le-Saunier  
**Véronique BESIA**, Adjointe Responsable Délégation Territoriale des Solidarités, Dole  
**Camille LECORGNE**, Adjointe Responsable Délégation Territoriale des Solidarités, Lons
- **VII.** **Camille LECORGNE**, Adjointe Responsable Délégation Territoriale des Solidarités, Lons
- **VIII.** **Béatrice GENET**, Responsable Territoire Aide Sociale à l'Enfance, Lons-le-Saunier  
**Estelle BOURGEOIS-JOBARD**, Responsable Territoire Aide Sociale à l'Enfance, Champagne  
**Stéphanie SOMMET**, Responsable Territoire Aide Sociale à l'Enfance, Dole  
**Elisabeth STEVENS**, Cadre remplaçant
- **IX.** **Frédéric GARCIN**, Adjoint Responsable Territoire, Lons-le-Saunier  
**Laurence CROS**, Adjointe Responsable Territoire, Lons-le-Saunier  
**Charlotte BONALDI**, Adjointe Responsable Territoire, Champagne  
**Angélique FAVREL**, Adjointe Responsable Territoire, Dole  
**Emeline OCLER**, Adjointe Responsable Territoire, Dole  
**Marion GOUTEFARDE TANICH**, Adjointe Responsable Territoire ASE, Lons  
**Isabelle FAIVRE**, Adjointe Responsable Territoire ASE, Champagne  
**Elisabeth STEVENS**, Cadre remplaçant
- **X.** **Laurence BEJANNIN**, Responsable Territoire Insertion Action Sociale, Dole  
**Stéphanie PERNOT**, Responsable Territoire Insertion Action Sociale, Lons-le-Saunier  
**Mélanie VITTOZ**, Responsable Territoire Insertion Action Sociale, Champagne  
**Camille LECORGNE**, Adjointe au Responsable Délégation Territoriale des Solidarités, Lons  
**Elisabeth STEVENS**, Cadre remplaçant
- **XI.** **Aurélien DELORME**, Adjointe Responsable Territoire Insertion Action Sociale, Dole  
**Cindy BANDERIER**, Adjointe Responsable Territoire Insertion Action Sociale, Champagne  
**Mélanie LHOMME**, Adjointe Responsable Territoire Insertion Action Sociale, Lons  
**Elisabeth STEVENS**, Cadre remplaçant

**Les délégations données à titre principal sont mentionnées « 1 » dans le tableau annexé.**

**Les délégations données à titre subsidiaire sont numérotés « 2 » et suivant dans le tableau annexé.**

Les délégations de signature s'exercent dans l'ordre ci-dessus prioritairement au sein du territoire d'action sociale concerné. Dans un second temps, elles seront exercées par les titulaires d'une délégation de signature d'un autre territoire d'action sociale ou du siège du Pôle des Solidarités.

ARTICLE 2 En cas de crise sanitaire ou d'état de catastrophe naturelle dont les répercussions sur l'activité de l'institution nécessitent la continuité des services, les mesures d'exceptions suivantes sont mises en place pour une période limitée, période déterminée par la déclaration des autorités nationales ou locales. Ainsi, pendant ces périodes, en cas d'absence ou d'empêchement simultanés des directeurs, des chefs de service, des responsables des Délégations Territoriales des Solidarités et des chefs de missions qui empêchent l'exercice des délégations de signature mentionnées dans l'annexe, délégation sera conférée dans ces domaines aux autres directeurs, chefs de services, responsables des Délégations Territoriales des Solidarités et chefs de missions présents.

ARTICLE 3 Toutes dispositions antérieures à celles du présent arrêté relatives au même objet sont abrogées.

ARTICLE 4 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 5 Madame la Directrice Générale des Services du Département est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département <https://www.jura.fr>, transmis à la Préfecture et au Chef du Service de Gestion Comptable de Lons-le-Saunier.

Fait à Lons-le-Saunier.

Signature de l'arrêté

**Franck DAVID**  
  
**LE PRÉSIDENT**  
Par intérim



